



M · MAGAZINE

Bulletin municipal de la Ville de Mascouche

Vol. 5/N°2 · Décembre 2020



**Un projet
phaire sur le site
du Domaine
seigneurial**

**Revitalisation
du noyau
villageois**

Un projet qui porte fruit !

**Bon à savoir
en hiver**





Vol. 5/N°2 - Décembre 2020

Coordination et rédaction

Isabelle Gagné

Recherche iconographique

Isabelle Gagné

Conception graphique

Talisman illustration design

Infographie

Cyclone Design Communications

Photos

Martin Métivier
Marie-Ève Rompré

Impression

Solisco

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Renseignements

Services des communications
mmagazine@ville.mascouche.qc.ca

Sur la couverture

Sylvain L'Hostie, pompier, lors de la *Botte
des pompiers*, le 7 novembre 2020.

M•Magazine, bulletin municipal de la Ville
de Mascouche, est distribué à tous
les résidents de la municipalité.

Des copies sont disponibles
dans les édifices municipaux.



Par souci de l'environnement,
M•Magazine est imprimé sur
papier certifié FSC®.



Ce document est recyclable.

05 LE CONSEIL MUNICIPAL

Mot du Maire

ACTUALITÉS

06 Un projet phare sur le site du Domaine seigneurial



07 Crédits de taxes pour gestes verts!

08 Donnez une 2^e vie à vos biens grâce au Centre d'entraide



09 Les pompiers
amassent 27 790 \$

Contribuez à la
Guignolée



11 Bon à savoir en hiver



BIBLIOTHÈQUE

13

Service
de prêts à
emporter



QUOI FAIRE ?

14

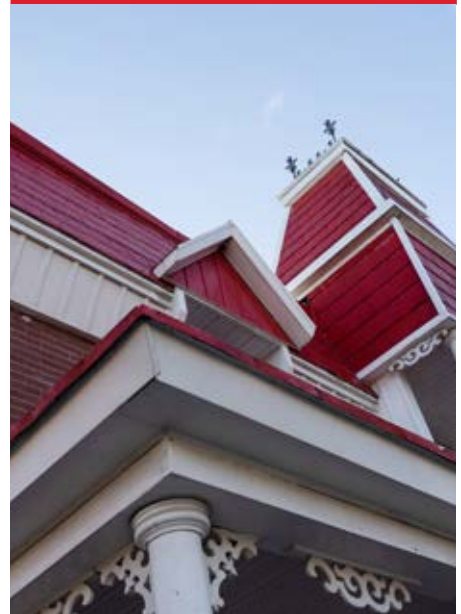
Cet hiver,
on joue
dehors !



GRAND DOSSIER

16

Revitalisation
du noyau
villageois



19 Ensemble,
prenons soin
de nos aînés



Le conseil municipal



Guillaume Tremblay
MAIRE
Téléphone : 450 474-4133
poste 2901
cabinet@ville.mascouche.qc.ca



Roger Côté
CONSEILLER
DISTRICT 1
LOUIS-HÉBERT
Téléphone : 450 966-0784
district1@ville.mascouche.qc.ca



Stéphane Handfield
CONSEILLER
DISTRICT 4
LA VÉRENDRYE
Téléphone : 514 942-3610
district4@ville.mascouche.qc.ca



Eugène Jolicoeur
CONSEILLER
DISTRICT 2
LAURIER
Téléphone : 514 809-5115
district2@ville.mascouche.qc.ca



Louise Forest
CONSEILLÈRE
DISTRICT 3
LE GARDEUR
Téléphone : 450 474-0488
district3@ville.mascouche.qc.ca



Bertrand Lefebvre
CONSEILLER
DISTRICT 5
DU COTEAU
Téléphone : 514 713-1958
district5@ville.mascouche.qc.ca



Gabriel Michaud
CONSEILLER
DISTRICT 8
DU MANOIR
Téléphone : 514 531-7762
district8@ville.mascouche.qc.ca



Don Monahan
CONSEILLER
DISTRICT 6
DES HAUTS-BOIS
Téléphone : 514 831-1996
district6@ville.mascouche.qc.ca



Anny Mailloux
CONSEILLÈRE
DISTRICT 7
DU RUCHER
Téléphone : 514 886-5709
district7@ville.mascouche.qc.ca

Une année d'adaptation et d'innovation !

Dans quelques jours, nous tournerons la page sur 2020, une année qui nous aura apporté son lot de défis avec une pandémie qui a chamboulé notre quotidien. Les mots « confinement », « distanciation sociale » et « télétravail » font désormais partie de nos vies. Pour ma part, je retiens des derniers mois cette formidable capacité d'adaptation, de solidarité et de résilience dont nous sommes capables de faire preuve dans les moments plus difficiles.

La Ville de Mascouche aura également eu à s'adapter et faire preuve d'innovation afin de maintenir son offre de service. Nous avons notamment adapté notre programmation événementielle afin d'offrir des soirées cinéparc, des parades dans les rues, ainsi qu'un feu d'artifice à la rentrée scolaire.

La pandémie aura aussi été l'occasion de remettre l'achat local à l'avant-plan. Plusieurs campagnes ont été lancées afin de soutenir nos commerçants et nos restaurateurs. Pour appuyer ces initiatives, la ville a instauré une place publique temporaire dans le noyau villageois et assoupli les règles pour faciliter les activités extérieures des commerçants.

S'il y a bien une chose que le contexte actuel lié à la COVID nous a également apprise, c'est l'importance d'avoir des aménagements de qualité au cœur de nos milieux de vie. Maintenant, plus que jamais, nous souhaitons avoir accès à des lieux pour profiter du plein air, nous divertir et bouger. Que ce soit avec nos nouveaux sentiers, comme ceux dans le secteur du lac Long, ou encore avec nos parcs, vous avez grandement profité de nos espaces verts.

CentrOparc et développement économique : une année record

Malgré la conjoncture, 2020 aura été une année remarquable au niveau du développement économique dans la municipalité. Le CentrOparc se développe à plein régime avec des projets de qualité. Au-delà des investissements qui profitent à l'ensemble de la municipalité, les annonces des derniers mois représentent des opportunités d'emplois pour de nombreux Mascouchois et résidents des environs.

Un gel de taxes pour 2021

Au moment d'écrire ces lignes, les membres du conseil et l'administration municipale sont à pied d'œuvre afin de préparer le budget de la prochaine année. Déjà, je peux vous annoncer que nous investirons des sommes importantes pour décongestionner notre réseau routier, améliorer l'état



« Je retiens des derniers mois cette formidable capacité d'adaptation, de solidarité et de résilience dont nous sommes capables de faire preuve. »

de nos routes et bonifier nos parcs. Le conseil municipal a également pris la décision de ne pas hausser les taxes pour la prochaine année.

Je vous informe que 2021 sera une année de changement en termes de communication alors que dès février, le M-Info et le M-Loisirs remplaceront le M-Magazine en vue de vous informer mieux et plus souvent.

Je profite finalement de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes et une bonne année 2021. En cette période plus difficile, ramenons-nous à l'essentiel comme la famille et la santé de nos proches. Ayons également une pensée pour les personnes plus vulnérables. Parfois, un simple geste, un coup de fil ou un mot réconfortant peuvent faire toute la différence.

Guillaume Tremblay,
Maire de Mascouche



Un projet phare sur le site du Domaine seigneurial

Le Parc métropolitain du Domaine seigneurial de Mascouche est un projet culturel et récréotouristique d'envergure doté d'un potentiel de développement environnemental, social et économique impressionnant. Y seront entre autres aménagés des sentiers multifonctionnels et un accès à la rivière Mascouche, notamment pour la pratique du kayak. Sur le plan culturel, le projet inclut notamment un lieu de diffusion, un bistro, une aire de restauration, une aire d'exposition, une terrasse extérieure et une agora permettant d'accueillir de grands événements.

La maison du meunier et le moulin feront l'objet d'une revalorisation puisque leur état le permet. La démolition du Manoir en tant que tel a, quant à elle, été réalisée en novembre dernier en raison d'enjeux de sécurité. Il s'agit d'une situation malheureuse, mais qui était rendue inévitable en raison de l'état de décrépitude et irrévocable du Manoir. Le but est maintenant de reconstruire l'enveloppe extérieure du Manoir en conservant un aspect similaire au bâtiment d'origine et de conserver des pierres du bâtiment historique tant que possible.

Partenaires attendus

Afin de mettre en valeur le Domaine seigneurial et d'en faire un projet phare, une demande de subvention a récemment été déposée dans le cadre du nouveau programme « Aide au développement des infrastructures culturelles » du gouvernement provincial. L'apport de partenaires est requis afin de permettre au projet du Parc métropolitain du Domaine seigneurial de Mascouche d'être à la hauteur de tout son potentiel.

La subvention demandée de 7 M\$ servira à la mise en valeur du patrimoine et à la création d'espaces culturels, un volet estimé à 23 M\$. Au cours des derniers mois, d'autres demandes de subvention ont également été déposées auprès des gouvernements provincial et fédéral. L'objectif de la Ville est de payer un maximum de 20 M\$, incluant les acquisitions déjà réalisées, pour ce projet à terme évalué à 49 M\$. L'échéancier de réalisation du projet dépendra de la collaboration financière des partenaires invités à y prendre part. D'ici là, votre collaboration est demandée afin de respecter l'accès interdit au site par mesure de sécurité. ■

ville.mascouche.qc.ca/manoir



Crédits de taxes pour gestes verts !

Un programme d'incitatifs à la construction et la rénovation durable est désormais en vigueur à Mascouche. Il s'agit d'un programme en deux volets, soit la construction et la rénovation, pour lesquels des incitatifs financiers sont octroyés sous forme de crédit de taxes pouvant s'étendre jusqu'à trois ans.

Cette initiative vise à favoriser un développement plus durable sur le territoire mascouchois en encourageant la mise en œuvre de projets de construction et de rénovation sains et écologiques.

Construction durable : 5 000 \$ en crédit de taxes foncières

Pour toute nouvelle construction résidentielle ayant reçu la certification LEED Canada, Living building Challenge ou BOMA BEST, le programme prévoit un crédit de taxes foncières de 5 000\$ accordé sur trois ans, soit 2 000\$ les deux premières années et 1 000\$ la troisième année.

Rénovation durable : jusqu'à 200 \$ de crédit de taxes foncières pour chaque écogeste

Un crédit de taxes ponctuel est offert pour la réalisation de rénovation durable parmi une sélection de 10 écogestes ayant des impacts significatifs sur l'environnement, l'économie d'énergie et le bien-être des occupants. On pense, par exemple, à l'installation d'une toilette à faible débit, l'installation de panneaux solaires comme source d'énergie d'appoint et le remplacement d'un vieux foyer ou d'un vieux poêle au bois par un appareil de chauffage d'appoint certifié EPA, etc.

Prenez connaissance des modalités du programme et déposez votre demande en ligne dès maintenant. ■

ville.mascouche.qc.ca/construction-durable



Donnez une 2^e vie à vos biens grâce au Centre d'entraide

Œuvrant chez nous depuis 1967, le Centre d'Entraide de Mascouche constitue un acteur important de notre communauté mascouchoise en offrant des vêtements, meubles et articles à prix modiques pour venir en aide aux gens dans le besoin. Non seulement il permet aux citoyens de se procurer des articles, mais il offre également de l'aide alimentaire à environ 80 familles chaque mois. « La majorité des revenus engendrés par les ventes servent à l'achat de bons alimentaires », mentionne Marie-Pier Aubin, coordonnatrice du Centre depuis 2018.

Comment faire des dons ?

Vous voulez donner une deuxième vie à vos objets ? Demandez-vous d'abord si vos objets sont en assez bon état pour pouvoir être utiles à quelqu'un d'autre. Est-ce encore fonctionnel ? Paieriez-vous pour ce chandail ou ce meuble ? Si oui, l'équipe du Centre d'entraide se fera un plaisir de recevoir vos dons. Trois façons de faire s'offrent à vous :

1 Déposez vos items directement au Centre (3320, chemin Sainte-Marie), du mardi au dimanche, entre 12 h 30 et 19 h 30. Merci de ne pas les déposer en dehors de ces heures afin d'éviter que vos objets soient abîmés par la pluie ou la neige.

2 Déposez vos vêtements dans une des cloches à vêtements de la Ville. Les cloches sont accessibles du samedi au lundi en temps de pandémie.

- Parc des Bois-Francis
- Parc du Domaine
- Parc de l'Envolée
- Parc Gérard-Pesant
- Parc du Grand-Coteau
- Parc des Pins

3 Appelez au 450 474-7331 et planifiez une cueillette à domicile pour vos meubles. Le Centre d'entraide offre ce service gratuitement sur rendez-vous, du mardi au samedi.

Le Centre en temps de pandémie

Depuis le début de la pandémie, l'équipe du Centre a dû s'adapter et réinventer ses façons de faire. Les dons doivent entre autres être laissés en quarantaine durant trois jours avant de pouvoir se retrouver sur les tablettes du magasin. En faisant vos dons durant les jours accessibles et en évitant de les déposer en dehors des cloches ou sur le terrain du Centre d'entraide, vous aidez les employés et les bénévoles à aider les Mascouchois dans le besoin. ■



Les pompiers amassent 27 790 \$

Le 6 novembre dernier, vous avez été nombreux à tendre la main et à faire un don lors de la traditionnelle botte des pompiers. Grâce à votre générosité, ce sont 27 790\$ qui ont été amassés en vue d'offrir des bons alimentaires aux familles mascouchoises dans le besoin.

En ce temps de pandémie, les bons d'achat ont remplacé les paniers de Noël afin de limiter la manipulation des denrées et la mobilisation de bénévoles dans un même endroit.

Bravo à nos pompiers pour leur implication renouvelée et à vous, Mascouchois, pour votre grande générosité ! ■

Contribuez à la Guignolée

Il est toujours temps de contribuer à la Guignolée afin de venir en aide aux Mascouchois dans le besoin.

Jusqu'au 20 décembre, déposez vos denrées non périssables à l'un des deux points de chute suivants :

- Église La Cité (693, chemin des Anglais)
- Le Relais de Mascouche (2522, chemin Sainte-Marie)









Il est également possible de faire des dons en ligne au paroissedemascouche.org, sous l'onglet Guignolée. ■

Une Guignolée adaptée

L'édition 2020 de la Guignolée a été repensée et adaptée en fonction de la pandémie. Bravo aux organisateurs et merci à tous ceux qui ont fait ou feront des dons ! Ensemble, soutenons notre communauté à l'approche des Fêtes !



LES COLLECTES DU MOIS DE JANVIER 2020

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
27	28	29	30	 31	1	2
3	4	5	 6	7	 8	9
10	11	12	13	14	 15	16
17	18	19	  20	21	 22	23
24	25	26	27	28	 29	30
31	1	2	3	4	5	6

Légende

-  Déchets
-  Recyclage
-  Compost
-  Résidus domestiques dangereux (RDD)
-  Encombrants

Téléchargez le calendrier des collectes pour 2021 au ville.mascouche.qc.ca/collectes.

Bacs des collectes sur votre terrain

En tout temps, vos bacs roulants pour la collecte des ordures, du recyclage et des matières organiques doivent être positionnés sur votre terrain, en bordure de rue, afin de faciliter le nettoyage des voies et l'enlèvement de la neige. Ne les mettez ni dans la rue, ni dans la piste cyclable, ni dans le corridor scolaire.



Collecte des sapins naturels

Pour qu'il soit ramassé, vous devez mettre votre sapin naturel sur votre terrain, en bordure de rue, le 10 janvier. La collecte débutera après cette date. Votre sapin doit être débarrassé de toutes ses décorations et placé tronc vers la rue, cime vers la maison. Ne placez pas votre sapin dans un sac en plastique.

À noter qu'il est impossible de déterminer la journée précise de la collecte compte tenu de la quantité de sapins à recueillir et des conditions climatiques variables (la collecte pourrait durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines). Nos équipes passeront sur toutes les rues; nul besoin de faire une requête.

ville.mascouche.qc.ca/sapin



Détecteur de monoxyde de carbone : un incontournable

La réglementation municipale (règlement 1156) stipule qu'un détecteur de monoxyde de carbone certifié doit être installé dans chaque résidence où des poêles, des foyers ou tout appareil fonctionnant au combustible sont utilisés. Même chose dans le cas où un garage est directement relié à la résidence et où l'on fait démarrer ou fonctionner un véhicule moteur, soit pour le laisser réchauffer ou tout simplement le sortir du garage.

Le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Malheureusement, une intoxication au monoxyde de carbone peut être mortelle; d'où l'importance d'avoir un détecteur à la maison.

Dépôt de neige dans la rue

Saviez-vous que selon le règlement sur les nuisances, personne n'est autorisé à jeter la neige ou de la glace dans la rue ou de la déposer sur un trottoir, un lieu public, dans un regard ou un puits de la municipalité? Si vous êtes témoin de cette situation, faites preuve de courtoisie et avisez votre voisin.



Stationnements municipaux pour la nuit

Du 15 novembre au 15 avril, des cases de stationnement sont mises à votre disposition pour vous dépanner lors des opérations de déneigement de nuit.

Les stationnements municipaux peuvent être utilisés en tout temps, sauf entre 7 h et midi, afin de permettre le déneigement des lieux.

- Garage municipal (3394, chemin Sainte-Marie)
- Parc Gérard-Pesant (835, rue Brien)
- Parc du Grand-Coteau (boulevard de Mascouche/ rue Lapointe)
- Parc Memorial (1633, rue Poplar)
- Parc des Optimistes (2564, rue Verlaine)
- Parc du Rucher (1268, avenue de la Grande-Allée)

Collecte du bac brun aux 2 semaines

Jusqu'au 30 avril





Service de prêts à emporter



Malgré la fermeture des rayons de la bibliothèque, l'équipe continue de vous servir en offrant le service de prêt à emporter.

Trois étapes faciles

- 1** Consultez le catalogue de la biblio en ligne au biblio.ville.mascouche.qc.ca.
- 2** Mentionnez vos choix en appelant à la bibliothèque et prenez un rendez-vous pour la cueillette.
- 3** Récupérez vos documents au moment de votre rendez-vous.

Les rendez-vous sont possibles tous les jours, entre 10 h et 17 h.



La bibliothèque sera fermée du 23 décembre, à midi, au 2 janvier inclusivement pour la période des Fêtes.

L'équipe de la biblio vous attend !





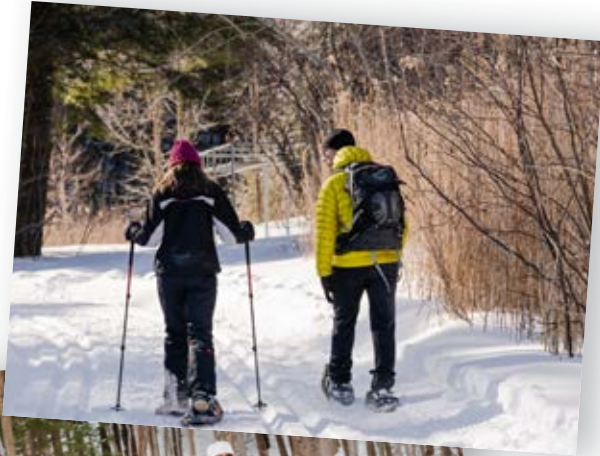
> QUOI FAIRE À MASCOUCHE ?

CET HIVER, ON JOUE DEHORS !

Les patinoires, le parc canin, les sentiers Émilie-Mondor et la glissade du parc des Pins vous accueilleront cet hiver.

Il sera possible de profiter des joies de l'hiver tout en respectant les règles sanitaires !

Consultez notre site Web et nos médias sociaux pour connaître la date d'ouverture des installations.



CONFÉRENCE VIRTUELLE ANAÏS FAVRON

14 DÉCEMBRE - 19 H

Le Théâtre Côte à Côte accueille l'improvisatrice et animatrice Anaïs Favron pour une conférence virtuelle. Pendant une heure, vous pourrez lui poser des questions concernant son parcours, ses rêves et ses débuts dans le métier. Apprenez-en plus sur elle et sur les dessous de la télé.

Billets en vente au theatrecoteacote.com

15 \$ (gratuit pour les élèves du Théâtre Côte à Côte)



STAND-UP COMIQUE, L'EXAMEN FINAL

26 DÉCEMBRE SUR LA CHAÎNE MATV

Les élèves du volet stand-up comique du Théâtre Côte à Côte seront en vedette dans une émission de télévision diffusée à MATV le 26 décembre prochain. Ne manquez pas les performances de Mascouchois. Une belle découverte à faire durant les vacances des Fêtes !



AVANT DE STATIONNER LA NUIT, VÉRIFIEZ !

15 NOVEMBRE AU 15 AVRIL

Lorsqu'aucune opération de déneigement ou de déglacage n'est nécessaire, la Ville de Mascouche peut autoriser temporairement le stationnement de nuit.

Lorsqu'autorisé, le stationnement sur rue de nuit est permis, à partir de minuit, du côté des numéros civiques :

- PAIRS les jours PAIRS;
- IMPAIRS les jours IMPAIRS.

Inscrivez-vous aux alertes par texto ou courriel :

info.ville.mascouche.qc.ca





Revitalisation du noyau villageois : un projet qui porte fruit !

Au cours des derniers mois, il y a eu de l'action au cœur de notre noyau villageois ! C'est qu'un projet de revitalisation est en développement dans ce secteur important de notre ville. Le but ? Dynamiser le cœur historique de notre municipalité et en faire un espace vivant et vibrant. Un projet qui passe notamment par la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux, l'amélioration de la sécurité et de la fluidité de la circulation, l'ajout de cases de stationnement, l'arrivée de nouveaux commerces et services et la construction d'une place publique.

Amélioration de la sécurité

Vous avez sans doute été témoin de travaux importants cet automne sur le chemin Sainte-Marie, entre les rues Dupras et Longpré. Ce chantier visait notamment à améliorer la sécurité aux intersections du boulevard de Mascouche et de la rue Le Gardeur. Des travaux d'infrastructures et de pavage ont aussi été réalisés. À terme, l'objectif est de vous permettre de vous promener dans un environnement sécuritaire et agréable, tout en encourageant les commerces de proximité.

Amélioration de l'accès

Afin d'améliorer l'accès au noyau villageois, des travaux d'aménagement d'un stationnement ont été entrepris cet

automne. Accessible par la rue Dupras, le stationnement pourra accueillir 60 véhicules.

En améliorant l'accès à ce secteur, le souhait est notamment de favoriser une offre renouvelée de commerces et de faciliter l'accès aux commerces qui ont déjà pignon sur rue.

Le concept retenu pour l'aménagement du stationnement s'inscrit à même le Plan stratégique de développement durable de la Ville. Plusieurs aspects confirment, en effet, le caractère écologique du futur stationnement :

- La conservation d'arbres existants sur le site ;
- La plantation en abondance d'espèces propres au Québec et qui caractériseront la signature végétale du noyau villageois ;
- Un pavé avec un fort taux de réfléchissement de la lumière du soleil, contribuant ainsi à diminuer les îlots de chaleur ;
- Plusieurs zones en pavé perméable, permettant une gestion des eaux de pluie via des bassins de rétention, et non par le système d'égout pluvial ;
- Des espaces réservés aux piétons et aux cyclistes et une borne de réparation pour les vélos ;
- Des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Ce sont ainsi d'importantes mesures qui seront mises en place pour minimiser les impacts environnementaux de l'aménagement d'un stationnement. Les travaux seront complétés au printemps prochain, mais le stationnement sera ouvert dès cet hiver.

Toujours en vue d'améliorer l'accès, un nouveau lien multifonction est maintenant accessible entre l'avenue des Ancêtres et la rue Dupras, à la hauteur de l'école Le Prélude, pour accéder au noyau



villageois. Les cyclistes et les piétons qui circulent sur l'avenue des Ancêtres peuvent donc emprunter une nouvelle piste asphaltée d'environ 275 mètres pour se rendre à la rue Dupras. En utilisant la traverse de rue pavée, on peut ensuite transiter vers le futur stationnement où des supports à vélo seront installés.

Aménagement d'une place publique

Le projet de revitalisation inclut également l'aménagement d'une place publique à l'angle du chemin Sainte-Marie et de la montée Masson. Vous avez d'ailleurs été nombreux à participer à une consultation publique à ce sujet, en 2019. Le projet suit son cours. Déjà, des travaux de mise en valeur du ruisseau situé aux abords de la future place publique ont été réalisés cet automne. Au cours des prochaines semaines, vous serez invités à vous prononcer de nouveau quant à l'aménagement de la place publique.

La place publique sera un lieu de rencontre et un élément phare du noyau villageois. Vous avez été nombreux, lors de la première consultation, à mentionner le besoin de créer un lien favorisant l'identité locale. La place publique, dont l'aménagement est prévue en 2021, pourra jouer ce rôle.

Un projet qui porte fruit

La Ville de Mascouche est fière de déployer des efforts pour dynamiser ce secteur historique et le rendre plus attrayant. Nul doute qu'à terme, le secteur attirera plusieurs visiteurs en plus des citoyens qui contribueront à le rendre effervescent. ■



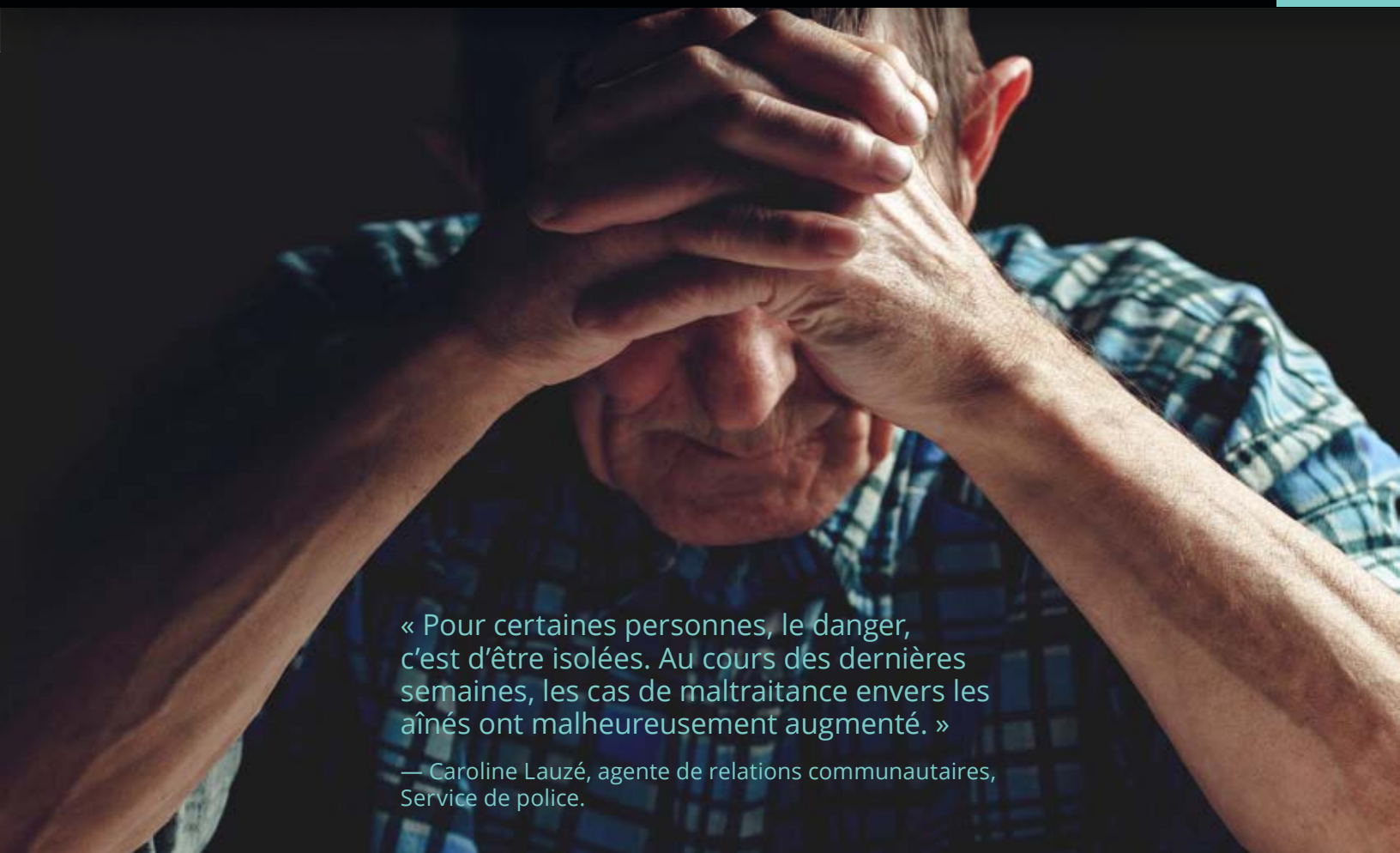
CAMPS DE JOUR DE LA RELÂCHE

INSCRIPTIONS : 18 AU 29 JANVIER



- Le camp aura lieu du 1^{er} au 5 mars.
- La tenue du camp est conditionnelle aux consignes du gouvernement en lien avec la pandémie.
- Inscription en ligne seulement.

ville.mascouche.qc.ca/camps



« Pour certaines personnes, le danger, c'est d'être isolées. Au cours des dernières semaines, les cas de maltraitance envers les aînés ont malheureusement augmenté. »

— Caroline Lauzé, agente de relations communautaires, Service de police.

Ensemble, prenons soin de nos aînés

En ce temps de pandémie, le Service de Police vous invite à la bienveillance envers les personnes qui peuvent se retrouver en situation d'isolement. On pense notamment à plusieurs aînés pour qui la situation actuelle entraîne toutes sortes d'épreuves et de difficultés quotidiennes.

Au cours des prochains jours, prenons un moment pour visiter un aîné qui vit seul. Un voisin, un ami, une tante; cette visite fera une différence pour son bien-être et sa santé mentale. Offrons du temps et du réconfort.

Si vous êtes témoin ou victime d'une situation de violence, n'hésitez jamais à demander de l'aide. Les conditions d'isolement reliées à la pandémie augmentent les facteurs de risque et de vulnérabilité, faisant en sorte que les personnes isolées puissent être victimes de maltraitance ou de toutes autres formes de crime.

Des ressources sont disponibles en tout temps pour aider les Mascouchois dans le besoin.

Police de Mascouche

Information :

450 474-6114

Urgence : 911

SOS Violence conjugale

1 800 363-9010

Aide Homme

450 961-1241

ARRA (Accès aux Ressources pour le Respect des personnes Aînées)

450 918-3520

(Nancy Bélanger,
intervenante)

Concours DE DÉCORATION DE MAISON



À GAGNER :
BAS DE NOËL D'UNE VALEUR DE 300 \$

JEUX • CARTES-CADEAUX • PRODUITS LOCAUX • SURPRISES
UN GAGNANT TIRÉ AU HASARD PAR DISTRICT

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE D'ICI LE 17 DÉCEMBRE

VILLE.MASCOUCHE.QC.CA/ILLUMINONS-MASCOUCHE

